AUTORISATION PARENTALE
POUR JOUEUSE DE MOINS DE 18 ANS

Je soussigné(e), _____ consent à ce que mon enfant _____
parent ou tuteur nom de l'enfant

prenne part au Tournoi de hockey féminin de Saint-Georges au centre sportif Lacroix-Dutil de Saint-Georges ainsi qu'au centre récréatif Desjardins de Saint-Prosper du 23 au 25 avril 2027.

Je reconnais avoir été informé(e) que l'activité consiste en un tournoi de hockey sur glace avec des joueuses de tous les âges et de tous les calibres de jeu.

Je libère de toutes responsabilités au centre sportif Lacroix-Dutil de Saint-Georges ainsi qu'au centre récréatif Desjardins de Saint-Prosper, à la Fédération Québécoise de hockey sur glace, aux employés et bénévoles de l'aréna, notamment, les membres du comité organisateur et tous les autres bénévoles du Tournoi de hockey féminin de Saint-Georges, contre toutes blessures, vols, dommages ou accidents pouvant résulter de cette activité, y compris les voyages aller et retour.

Au Québec, le règlement sur les équipements protecteurs requis pour la pratique du hockey sur glace oblige tous les hockeyeurs de se munir d'un protège facial complet et un protège-cou certifiés ACNOR. Pour sa part, le comité organisateur du Tournoi de hockey féminin de Saint-Georges se décharge de toutes responsabilités relatives au non-respect de ce règlement. Les infractions ou amendes seront payées directement par le joueur.

J'ai pris connaissance des conditions générales et des règlements régissant le Tournoi de hockey féminin de Saint-Georges et j'accepte que mon enfant soit assujetti aux règlements dudit tournoi, à ses décisions ainsi qu'à celles des organisateurs.

SIGNATURE DU PARENT OU TUTEUR